EAU 2025 – 2030 LES SOLUTIONS SONT DANS L'ACTION

# LES AIDES FINANCIÈRES
## DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE



# Eau et urbanisme – Renforcer les liens entre l'eau et l'aménagement du territoire

## OBJECTIFS

**Renforcer le lien entre les politiques de l'eau et l'aménagement du territoire.**

## 4 grandes priorités du 12e programme

1. Accompagner le développement des politiques de l'eau dans les territoires
2. Assurer les équilibres entre ressource disponible, usages et besoins des milieux en recherchant la sobriété et en déployant le mix de solutions pertinentes
3. Préserver et restaurer les milieux aquatiques et leur biodiversité
4. Protéger la qualité de l'eau

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE



## AGIR FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les projets d'urbanisme de planification ou opérationnels devront prendre en compte les effets du changement climatique, en particulier ceux portant sur la gestion quantitative de la ressource en eau, dans un objectif de sobriété des usages.

**73%**

de ce programme d'intervention
est destiné à des actions contribuant
à l'adaptation au changement climatique.

## DES SOLUTIONS À ACTIONNER

- Intégrer les enjeux de l'eau dans les démarchesd'urbanisme
- Acculturer les acteurs de l'urbanisme aux enjeux de l'eau

## OBJECTIFS DE RÉSULTATS

L'atteinte des objectifs des projets sera évaluée à l'aide d'indicateurs de résultats adaptés au cas par cas, selon le type d'opération accompagnée et définis en concertation avec l'Agence. Ils pourraient porter par exemple sur :

- le respect des délais de production des livrables prévus
- le nombre de réunions organisées avec les différents acteurs de territoire
- le suivi du respect des objectifs du partenariat avec l'acteur de l'urbanisme

## CONDITIONS D'ATTRIBUTION PRINCIPALES

Les bénéficiaires pour les opérations relevant des missions « Eau et Urbanisme » portées par des acteurs de l'urbanisme (hors étude diagnostic SCoT/PLUi) : Agence d'urbanisme, Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Association de professionnels de l'urbanisme, Conseil départemental.

## COMMENT DÉPOSER UNE AIDE ?

1. Sélectionner la thématique
**« Animation, appui technique et partenariats ».**

2. Sélectionner l'un des dispositifs d'aide associé présenté dans le tableau ci-dessous.

TUTOS

**Lien vers la plateforme Rivage :**
rivage.eau-adour-garonne.fr/appli/

## LES PROJETS ACCOMPAGNÉS

| NATURE DE L'OPÉRATION | DISPOSITIF RIVAGE CORRESPONDANT | TAUX D'AIDE MAXIMUM |
|---|---|---|
| Partenariat avec un acteur de l'urbanisme (liste fermée) | **Animation territoriale et Partenariat** | **50%** |
| Sensibilisation et Communication | **Communication-sensibilisation thématique** | **50%** |
| Études Volet Eau SCoT / PLUi | **Études multithématiques** | **50%** |

Les missions « Eau et Urbanisme » portées par une collectivité dans le cadre d'une démarche territoriale dans le domaine de l'eau (SAGE, contrat, Bassin versant de gestion...) relèvent de l'animation des démarches territoriales intégrées : cf. Fiche sur la gestion territoriale.

Taux d'aide de **50 % max**

# VOS INTERLOCUTEURS

## UNITÉS TERRITORIALES :

- **TOULOUSE :** Ariège, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Tarn, Tarn-et-Garonne, Aude
- **BORDEAUX :** Charente, Charente-Maritime, Gironde, Lot-et-Garonne, Deux-Sèvres, Viennes
- **PAU :** Landes, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées
- **RODEZ :** Aveyron, Gard, Lot, Lozère
- **BRIVE-LA-GAILLARDE :** Cantal, Corrèze, Creuse, Dordogne, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne

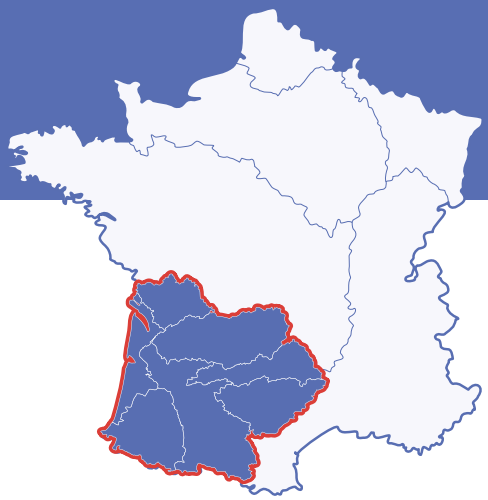

## SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN

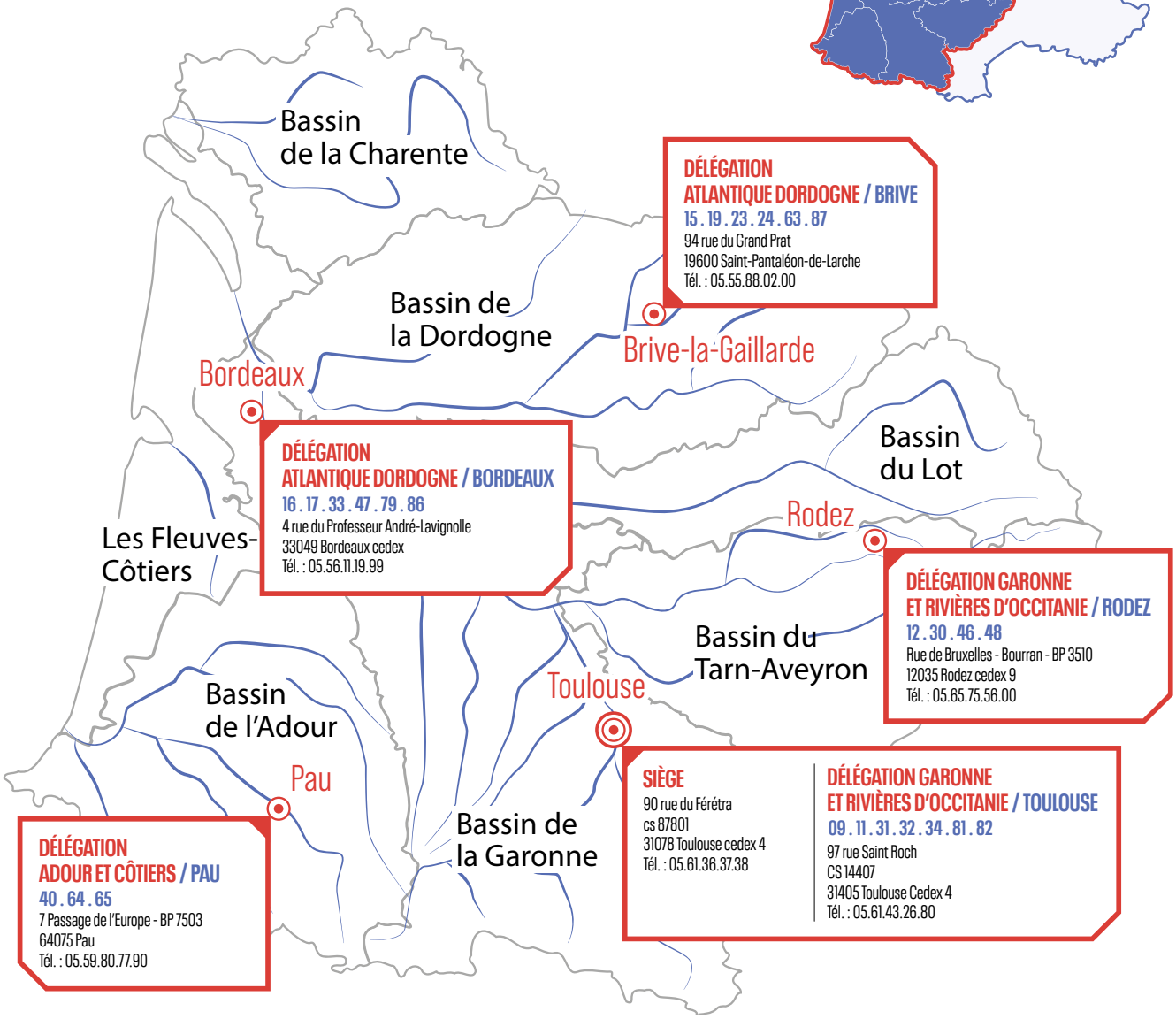


**DÉLÉGATION ATLANTIQUE DORDOGNE / BRIVE**
15 . 19 . 23 . 24 . 63 . 87
94 rue du Grand Prat
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
Tél. : 05.55.88.02.00

**DÉLÉGATION ATLANTIQUE DORDOGNE / BORDEAUX**
16 . 17 . 33 . 47 . 79 . 86
4 rue du Professeur André-Lavignolle
33049 Bordeaux cedex
Tél. : 05.56.11.19.99

**DÉLÉGATION GARONNE ET RIVIÈRES D'OCCITANIE / RODEZ**
12 . 30 . 46 . 48
Rue de Bruxelles - Bourran - BP 3510
12035 Rodez cedex 9
Tél. : 05.65.75.56.00

**SIÈGE**
90 rue du Férétra
cs 87801
31078 Toulouse cedex 4
Tél. : 05.61.36.37.38

**DÉLÉGATION GARONNE ET RIVIÈRES D'OCCITANIE / TOULOUSE**
09 . 11 . 31 . 32 . 34 . 81 . 82
97 rue Saint Roch
CS 14407
31405 Toulouse Cedex 4
Tél. : 05.61.43.26.80

**DÉLÉGATION ADOUR ET CÔTIERS / PAU**
40 . 64 . 65
7 Passage de l'Europe - BP 7503
64075 Pau
Tél. : 05.59.80.77.90

*Version de novembre 2025*